

Choisir un dossier médical électronique

Le choix d'un système de dossier médical électronique (DME) représente, pour les fournisseurs de soins de santé, une décision cruciale. Nous vous offrons ici un aperçu général de la façon dont les médecins choisissent généralement leur système de DME :

Évaluation des besoins : Avant de choisir un système de DME, les médecins évaluent les besoins exacts de leur cabinet. Il convient de tenir compte de facteurs tels que la taille du cabinet, la spécialité, les exigences en matière de flux de travail, les besoins d'intégration avec d'autres systèmes, les exigences en matière de conformité (à la *Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé*, notamment) et les contraintes budgétaires.

Recherche : Les médecins étudient les différents systèmes de DME disponibles sur le marché. Ils peuvent consulter des collègues, assister à des congrès du secteur, lire des critiques et explorer des ressources en ligne pour recueillir de l'information à leur sujet.

Démonstration et essai : Après avoir circonscrit leurs options, les médecins demandent souvent des démonstrations ou des essais des systèmes de DME qui les intéressent. Cela leur permet de juger par eux-mêmes de l'interface, des caractéristiques et des fonctionnalités et d'évaluer dans quelle mesure le système répond aux besoins de leur cabinet.

Facilité d'utilisation : Lorsqu'ils choisissent un système de DME, les médecins privilégient la facilité d'utilisation. Ils cherchent des systèmes intuitifs et conviviaux, car ils ne veulent pas que la technologie perturbe les soins aux patients ou ajoute une complexité inutile à leurs flux de travail.

Personnalisation et flexibilité : Les systèmes de DME doivent pouvoir être personnalisés pour répondre aux besoins particuliers du cabinet. Les médecins veulent des systèmes qui leur permettent d'adapter les modèles, les flux de travail et les outils d'aide à la décision clinique en fonction de ces besoins.

Intégration : L'intégration est essentielle à l'échange transparent de renseignements sur les patients entre les différents fournisseurs et systèmes de soins de santé. Les médecins préfèrent les systèmes de DME qui prennent en charge les normes d'interopérabilité et facilitent la mise en commun de données relatives aux patients (telles que le registre des clients, les analyses de laboratoire, etc.).

Sécurité et conformité : Lorsqu'ils choisissent un système de DME, les médecins attachent une grande importance aux fonctions de sécurité et de conformité. Ils cherchent des systèmes conformes aux exigences législatives – celles de la *Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé*, notamment – offrant de solides mesures de sécurité des données, des protocoles de chiffrement et des contrôles d'accès.

Réputation et soutien du fournisseur : La réputation du fournisseur du système de DME et la qualité de son service à la clientèle constituent des éléments cruciaux. Les médecins préfèrent les fournisseurs ayant fait leurs preuves en matière de fiabilité, de réactivité et d'assistance continue; ils sont ainsi assurés d'une mise en œuvre sans heurts et d'une assistance continue à l'issue de la mise en œuvre.

Coût : Le coût est un facteur important dans le choix d'un système de DME. Lorsqu'ils choisissent un système correspondant à leur budget, les médecins évaluent les coûts initiaux, les frais

Le contenu de ce document d'orientation est destiné à fournir des informations générales et des conseils au lecteur sur le sujet. La SMNB ne fournit pas de conseils juridiques, comptables ou professionnels. Il convient, le cas échéant, de demander l'avis d'un spécialiste sur votre situation particulière.

Choisir un dossier médical électronique

d'abonnement, les dépenses de mise en œuvre, les coûts de formation et le rendement potentiel de leur investissement. Les produits de DME certifiés sont admissibles au programme de remboursement des frais de DME de la SMNB.

Évolutivité : Lorsque les cabinets se développent ou évoluent, ils ont besoin de systèmes de DME qui puissent évoluer avec eux. Les médecins tiennent compte de l'évolutivité des systèmes de DME, c'est-à-dire de leur capacité à s'adapter aux changements de taille du cabinet, au volume de patients et aux progrès technologiques au fil du temps.

En réfléchissant attentivement à ces facteurs, les médecins peuvent choisir un système de DME qui accroît l'efficacité, répond aux besoins particuliers de leur cabinet et améliore les soins aux patients.

Comment la Société médicale du Nouveau-Brunswick peut aider :

Évaluation des besoins : Discutez avec l'un de nos spécialistes du soutien à la pratique pour déterminer vos besoins personnels dans le cadre de votre sélection d'un système de DME.

Recherche : Bien que le gouvernement provincial applique une politique de marché ouvert, certains systèmes de DME sont déjà largement répandus dans la province. Vous trouverez ci-dessous quelques liens pouvant servir de point de départ pour vos recherches :

Intrahealth - www.intrahealth.com

Telus - www.telus.com/fr/health/health-professionals/clinics/get-started

MEDFAR - www.medfarsolutions.com/fr/myle/

Démonstration et essai : Chacune de ces sociétés de DME devrait être en mesure de proposer une démonstration et un essai. Faites appel à nos spécialistes du soutien à la pratique pour vous aider à entrer en contact avec elles, ou demandez une démonstration en utilisant les liens suivants :

Intrahealth - www.intrahealth.com/book-a-demo

Telus - www.telus.com/fr/health/contact/sales/clinics

MEDFAR - www.medfarsolutions.com/fr/planifier-une-demo

Application (facilité d'utilisation, personnalisation et flexibilité) : Nos spécialistes du soutien à la pratique peuvent fournir des conseils quant à la façon dont chaque système de DME pourrait répondre aux besoins particuliers de chaque cabinet.

Intégration : Les systèmes de DME certifiés peuvent être reliés à des processus provinciaux externes contribuant à la rationalisation de votre clinique. Seuls les systèmes de DME certifiés sont compatibles à cette fin, permettant de ce fait de protéger les données sensibles des patients. Voici quelques exemples d'outils disponibles :

Le contenu de ce document d'orientation est destiné à fournir des informations générales et des conseils au lecteur sur le sujet. La SMNB ne fournit pas de conseils juridiques, comptables ou professionnels. Il convient, le cas échéant, de demander l'avis d'un spécialiste sur votre situation particulière.

Choisir un dossier médical électronique

1. Visualiseur clinique du DSE – Permet aux cliniciens de consulter les renseignements sur les patients provenant d'autres établissements de soins de santé pour avoir un aperçu complet du patient.
2. Acheminement des rapports de laboratoire Excelleris – Permet aux cliniques d'envoyer et de recevoir des résultats de laboratoire provenant d'hôpitaux ou d'autres établissements de soins de santé.

Pour de plus amples renseignements sur les avantages de choisir un DME certifié par la province, cliquez [ici](#).

Sécurité et conformité : Nos spécialistes du soutien à la pratique possèdent l'expérience et les connaissances nécessaires pour vous orienter quant aux antécédents de sécurité de chacune des sociétés de DME réputées. Un autre avantage de choisir un DME certifié est de savoir que toutes les exigences en matière de sécurité et de conformité sont respectées et font l'objet de vérifications régulières.

Coût : Les coûts et les modalités de paiement diffèrent d'une entreprise à l'autre. La SMNB propose de rembourser 50 % des frais mensuels de DME, jusqu'à concurrence de 220 \$, le remboursement étant versé une fois par an.

Sociabilité : Nos spécialistes du soutien à la pratique travailleront en étroite collaboration avec chaque société de DME et se tiendront au courant des nouvelles fonctionnalités et des modules complémentaires afin d'aider à soutenir la croissance continue dans le secteur des DME.